

Les études francophones et québécoises en Pologne. Déficiences, paternalismes, opportunités

Francophone and Quebec Studies in Poland. Suspicions, Paternalisms, Opportunities

Józef Kwaterko

Volume 4, Number 2, 2001

Les études québécoises dans le monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000636ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1000636ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)

1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kwaterko, J. (2001). Les études francophones et québécoises en Pologne. Déficiences, paternalismes, opportunités. *Globe*, 4(2), 97–109.

<https://doi.org/10.7202/1000636ar>

Article abstract

This article is twofold. In the first part, conditions of the rise and development of francophone studies in Poland are discussed. Emphasis is placed on the tensions which have marked the establishment of francophone literature courses in light of French culture's privileged status in the academic milieu of Poland. The second part gives an account of the place given to Quebec literature in Polish universities (first and foremost at the University of Warsaw). Drawing on his experience, the author tackles questions concerning the planning of courses which deal specifically with Quebec literature, teaching methods at different levels, the broadening of a number of problematics, as well as the most current issues at play in the field of francophone/Quebec studies in Poland.

Les études francophones et québécoises en Pologne. Déficiences, paternalismes, opportunités¹

Józef Kwaterko

Université de Varsovie (Pologne)

Résumé – Cet article est conçu en deux volets. Dans le premier sont discutées les conditions d'émergence et de développement des études francophones en Pologne. L'accent est mis sur les tensions qui ont marqué l'instauration des cours de littérature francophone en regard du statut privilégié de la culture française dans le champ universitaire en Pologne. Le second volet rend compte de la place accordée à la littérature québécoise dans les universités polonaises (prioritairement à l'Université de Varsovie). À partir de son expérience, l'auteur aborde les questions concernant la programmation des cours portant spécifiquement sur les lettres québécoises, les méthodes d'enseignement à différents niveaux, l'élargissement des problématiques ainsi que les enjeux les plus actuels des études francophones/québécoises en Pologne.

Francophone and Quebec Studies in Poland.

Suspicious, Paternalisms, Opportunities

Abstract – *This article is twofold. In the first part, conditions of the rise and development of francophone studies in Poland are discussed. Emphasis is placed on the tensions which have marked the establishment of francophone literature courses in light of French culture's privileged status in the academic milieu of Poland. The second part gives an account of the place given to Quebec literature in Polish universities (first and foremost at the University of Warsaw). Drawing on his experience, the author tackles questions concerning the planning of courses which deal specifically with Quebec literature, teaching methods at different levels, the broadening of a number of problematics, as well as the most current issues at play in the field of francophone/Quebec studies in Poland.*

1. Une version élargie de cet article va paraître dans le n° 11 des *Cahiers francophones d'Europe Centre-Orientale*, publication de l'Université de Vienne (Autriche) et de l'Université Janus Pannonius de Pécs (Hongrie).

Józef Kwaterko, « Les études francophones et québécoises en Pologne. Déficiences, paternalismes, opportunités », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 4, n° 2, 2001.

Je me propose de relever dans cet article quelques problèmes d'ordre institutionnel et pédagogique que pose l'enseignement des littératures francophones dans les universités en Pologne. Dans un premier temps, je mettrai l'accent sur les conditions historiques et culturelles de l'émergence de cet enseignement par rapport à la place occupée par la littérature française dans les programmes universitaires et le champ culturel polonais. Ensuite, tenant compte de ma propre expérience d'enseignant, je parlerai des études québécoises, de leur instauration et de leur développement à l'Université de Varsovie, ainsi que de quelques enjeux proprement méthodologiques qui s'y rapportent.

On peut dire que ceux qui dans les années 1970 ouvraient en Europe, dite à l'époque « de l'Est », les premières brèches « franco-phones » dans les études françaises ont vécu un certain nombre de contraintes similaires. Pour les instances académiques à la remorque des programmes d'enseignement supérieur accrédités par les ministères, l'idée de la francophonie était obscure et quelque peu farfelue. D'une part parce qu'elle semblait brouiller le statut hégémonique de la littérature et de la civilisation françaises, et d'autre part parce que dans nos chaires et départements de Philologie romane ou de Romanistique, les autres langues et littératures romanes – ibériques, italienne, roumaine – occupaient déjà une portion congrue par rapport aux études françaises. Bien sûr, les médiévistes pouvaient s'occuper à loisir de la littérature provençale, les spécialistes de l'ancien français de la langue d'oc et des vieux dialectes en vie jusqu'au XVIII^e siècle, mais venir proposer un mémoire ou une thèse en littérature canadienne-française, belge francophone, maghrébine ou antillaise semblait alors intempestif et improbable. Non pas que ces littératures eussent été absolument méconnues ; en Pologne, plusieurs écrivains avaient été traduits (les symbolistes et les décadents belges l'étaient déjà au début du XX^e siècle), mais parce qu'elles ne s'offraient pas à l'enseignement comme « corpus » national des lettres. Autrement dit, on ignorait qu'elles avaient leur propre historicité, leurs « classiques » et leurs « modernes », leur circuit institutionnel relativement autonome ou en voie d'autonomisation dans certains cas (au Québec ou en Belgique) bref, qu'elles pouvaient dialoguer entre elles et s'inventer par rapport à leur propre tradition, tant écrite qu'orale. Cette défiance ne manquait pas de fondements : l'engouement pour les

• études francophones • troublait les pratiques académiques historiquement instituées. À cela s'ajoutait un autre facteur qui jouait contre nous : non seulement nous étions des « pionniers » dans une discipline encore floue et confuse, mais aucune thèse ne nous précédait et aucun spécialiste du cru ne pouvait nous guider dans nos recherches.

D'autres contraintes, moins immédiatement tangibles, s'ajoutaient à celles déjà mentionnées. Dans les universités polonaises, on était surtout en butte à un type de perception traditionnelle des rapports inter-culturels entre la France et la Pologne qui semblait jouer contre la prise en compte de la francophonie comme objet autonome en études littéraires. Il faut préciser que la Pologne est l'un des pays de l'Europe centrale qui, pour des raisons historiques et culturelles, a entretenu depuis le XVIII^e siècle des rapports privilégiés avec la France et le français. Dans le champ culturel polonais des années 1970 (enseignement, traductions, stratégies éditoriales), la littérature française occupait une place de choix. Ses textes canoniques aussi bien que modernes figuraient parmi les lectures scolaires. Anouilh, Sartre, Camus, Ionesco, Beckett prenaient l'affiche des théâtres de Varsovie, de Cracovie ou de Wrocław. Les romans de Robbe-Grillet ou de Nathalie Sarraute étaient enseignés à l'université sans être le moins taxés de « dégénérescence bourgeoise ». Certes, la « politique culturelle » du parti communiste frappait de censure les écrivains polonais émigrés (Milosz, Gombrowicz) ou certains écrivains allemands (Grass, Böll) et tchèques (Hrabal, Kundera), mais elle n'éliminait pratiquement jamais les écrivains français. D'autre part, les nouvelles littératures en émergence, comme l'ibéro-américaine (Borges, Cortázar, Fuentes, Marquez, Vargas Llosa) atteignaient des tirages fabuleux. La littérature africaine (de langue française) avec ses textes anticolonialistes paraissait dans des anthologies. Les écrivains communistes antillais choyés par la critique française de gauche – Césaire, et avant lui, Jacques Roumain et Jacques Stephen Alexis – étaient traduits et largement commentés.

Pourtant, de façon générale, ces « jeunes » littératures francophones n'étaient perceptibles que par le cordon ombilical qui les reliait à la France et aux instances de consécration littéraire françaises. La médiation, le relais français et le filtrage parisien (l'appareil éditorial et la

critique) jouaient à plein. La légitimation se concevait à Paris, chez Gallimard, ou à la Sorbonne et parmi ses avatars. Ici, en revanche, toute démarche décentralisatrice, tout effort de desserrement des « études françaises » afin de les ouvrir sur l'espace culturel francophone, là où pouvait se réaliser une rencontre des différences *en français*, avait maille à partir avec ce regard tutélaire et souvent arbitraire qui était, institutionnellement parlant, aussi le nôtre.

À l'Université, on faisait alors du surplace. Certains se limitaient au pittoresque ou se cantonnaient dans un régionalisme étriqué, se contentant d'émailler leurs cours de littérature française de quelques textes francophones « choisis », mais isolés de leur contexte national, historique et socioculturel. D'autres, qui nourrissaient plus d'ambitions, commettaient une erreur de stratégie étant donné les circonstances. En effet, l'enthousiasme et un certain radicalisme qui nous portaient à transgresser le canon littéraire franco-français nous piégeaient dès le départ : la francophonie, les littératures francophones ou de « langue française », que l'on affublait souvent à l'époque du terme « hors de l'Hexagone » ou « hors de France » (voir par exemple l'*Anthologie didactique* de la Fédération internationale des professeurs de français²), ne sous-entendaient-elles pas également une mise à l'écart de la France ? Une France vue, bien entendu, dans son rôle de gendarme : comme ancienne puissance coloniale ou comme « mère des Arts » aux mille mamelles et ventouses. Il me semble en effet qu'animés par un mimétisme mal compris qui nous identifiait à nos collègues de l'Afrique, du Québec ou de la Belgique, rencontrés au gré des colloques, nous donnions à nos débuts trop facilement dans un certain militantisme universitaire (linguistique et littéraire), qui faisait de l'ostracisme de la France son cheval de bataille. S'assurer un nouveau créneau de recherche et d'enseignement devenait ainsi problématique : la « poétique » francophone sentait en l'occurrence trop la polémique ou une politique larvée et pouvait, sans qu'on le veuille, avoir des relents de francophobie (du sentiment anti-métropolitain).

2. *Littératures de langue française hors de France. Anthologie didactique*, Paris, L'Agence de Coopération Technique et Culturelle, 1976.

LES ÉTUDES FRANCOPHONES ET QUÉBÉCOISES EN POLOGNE

Je dois admettre que dans les années 1970 et au début des années 1980, l'idée de la francophonie m'est apparue comme une idée *à rebours* de la francisation des représentations du monde. Elle s'offrait à moi comme une distanciation nécessaire qui me dirigeait non pas *contre* la France, au sens d'une tradition et d'une histoire littéraires auxquelles j'avais été de toute façon soudé, mais elle m'apparaissait comme un enjeu « démocratique » : celui du droit à la différence, de la revendication du statut hors-centre, hors de la tutelle culturelle normative et à contre-pied du paternalisme idéologique français.

Bien évidemment, cette idée contribuait à creuser des clivages et entravait la possibilité d'une approche interculturelle. Car il était aussi possible de concevoir l'idée de « francophoniser la littérature française », non seulement du point de vue « tactique », mais aussi épistémologique et proprement heuristique : c'est-à-dire que l'on pouvait travailler la littérature française en contrepoint, la soumettre à l'*épreuve de l'autre* pour montrer à quel point elle a été, depuis l'époque coloniale, traversée par des situations de contact (le français et le créole aux Antilles, la place de l'oralité dans les textes francophones africains, les langues minoritaires à l'intérieur de l'Hexagone, le repérage dans la littérature française de l'imaginaire maghrébin/méditerranéen, ultramarin ou encore américain)³. Je n'ai pu explorer cet univers de sens communs – éminemment francophone – que sur le tard, en étudiant dans les textes québécois leurs frottements interculturels, leurs conflits interlinguistiques et interdiscursifs : l'imaginaire sédentaire et nomade, l'intellectualisme et le populisme, l'américanité et l'euroanéité, le carnavalesque et le sérieux, le brouillage des codes langagiers et des idéologies dans le roman québécois, le rapport aux écoles de pensée française dans l'essai québécois, etc. Travaillant aujourd'hui sur la littérature antillaise et sur les rapports interaméricains dans les textes francophones de la Caraïbe et du Québec, je suis beaucoup plus vigilant et sensible aux enjeux « français » (et européens) dans le discours et dans l'imaginaire de ces

3. Sur les particularités de cette démarche, voir les contributions des enseignants autrichiens, Georg Kremnitz et Fritz Peter Kirsch dans le numéro 3/1993 des *Cahiers Francophones d'Europe Centre-Orientale*.

littératures (à partir du terroir, du régionalisme et de l'indigénisme, en passant par la négritude jusqu'à l'antillanité et la créolité).

J'assume cette erreur de parcours, mais je ne crois pas avoir eu entièrement tort. Cette recherche de différence occultait sans doute la présence de configurations intertextuelles et dialogiques dans les textes québécois que j'étudiais ; peut-être bloquait-elle même ma réflexion sur la place ambiguë que la France a toujours occupée dans le discours social québécois (amour-mépris, fascination-rejet). Elle m'a tout de même permis d'échapper à l'exotisme, d'éviter de traiter la littérature du Québec comme régionaliste et bâtarde (en tant que sous-produit de la littérature française), et de me placer dans son contexte historique, national, social et linguistique précis. Il m'a fallu surtout prendre une distance (et du temps) pour objectiver ma connaissance de la littérature québécoise par celle de la civilisation canadienne-française (la médiation par l'histoire des idées et des configurations politiques par l'étude de la langue et des traditions culturelles). J'avais dû donc pécher par omission pour pouvoir prendre le large de la francophonie.

Une bonne partie de ces difficultés et tergiversations a disparu à partir des années 1990 grâce aux transformations politiques et structurelles qui ont donné une plus grande autonomie aux universités polonaises. Désormais, l'exigence de diversification des programmes, la multiplication des accords d'échange avec les universités occidentales, l'intégration de nos universités aux programmes européens (« Erasmus », « Socrate »), la mise sur pied de cours optionnels, l'élargissement de la palette des séminaires de maîtrise, le besoin d'aérer les tronc didactiques « Histoire de la littérature française » et « langue et civilisation françaises » au moyen d'unités nouvelles (le français de spécialité, la communication interculturelle, les cours dits « préférenciels » répondant aux divers domaines de recherche des enseignants), tous ces signes de renouvellement et d'ouverture aux nouvelles filières d'enseignement ainsi qu'aux enjeux pluri- et interdisciplinaires de la recherche ont contribué à une relance et à une dynamique nouvelle des études francophones en Pologne.

LES ÉTUDES FRANCOPHONES ET QUÉBÉCOISES EN POLOGNE

La coopération avec la France et ses universités, elles-mêmes gagnées à une réorientation du regard sur les cultures francophones, a joué dans ce contexte un rôle considérable. Je pense, entre autres, aux accords de coopération signés par mon université avec l'Université Paul Valéry à Montpellier et, spécifiquement en études francophones, avec l'Université Paris-XIII. Plusieurs missions, stages, visites de conférenciers, projets de recherche ou colloques organisés conjointement avec les universités des pays francophones, celles de Genève, de Louvain, de Bruxelles, de Montréal, ont favorisé des liens durables. À l'Université de Varsovie, les philologies romane et germanique se sont dotées d'un Centre d'études suisses (romandes et alémaniques). Fonctionnant auparavant plutôt comme un centre de documentation, le Centre de recherche en civilisation canadienne-française et en littérature québécoise a pu déployer ses activités et offrir plusieurs cours semestriels et annuels.

Autre signe des temps : le Centre d'études françaises, affilié à l'Université de Varsovie mais relevant du gouvernement français, s'est métamorphosé en *Centre interfacultaire d'études françaises et francophones*. Sa contribution majeure a été d'organiser, en 1997, un important colloque intitulé « À la découverte de la mosaïque francophone » auquel ont participé de nombreux écrivains tels que Driss Chraïbi (Maroc), Tierno Monenembo (Guinée) et Majid El Houssi (Tunisie). Ce centre a également prêté son concours à l'organisation du Colloque « Blaise Cendrars au vent d'Est » en 1998 (en coopération avec la fondation Pro Helvetia et l'Institut Français à Varsovie). Depuis quelques années, il apporte une aide financière pour l'accueil des professeurs de l'Université Paris-XIII qui viennent en mission d'enseignement des littératures francophones au niveau de la licence et de la maîtrise (l'accord de coopération qui relie nos deux universités permet à nos étudiants de voir inscrite sur leur diplôme de maîtrise la mention « spécialisation en littératures francophones » et de poursuivre leurs études au niveau du DEA à Paris). Je crois pouvoir dire que sur les quelque 400 étudiants de l'Institut d'études romanes à Varsovie, entre 30 et 40 suivent régulièrement divers cours et séminaires en littératures francophones, ce qui, pour un département d'études françaises dans une université non-francophone, me paraît être un chiffre tout à fait respectable.

Pour lancer à la fin des années 1980 mon mini-programme « québécois » à Varsovie, j'ai bénéficié d'un appui matériel considérable de la part des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux canadiens et québécois. Je pense à l'aide financière régulière de l'Ambassade du Canada pour l'achat des livres et documents pour mes étudiants, ainsi qu'à la coopération avec la Délégation du Québec en France (prêts et dons de livres et de films). En 1998, L'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (l'UNÉQ) a procédé à une collecte de 300 livres auprès de ses membres en vue de fournir le Centre d'études en civilisation canadienne-française et en littérature québécoise dont je suis responsable à l'Université de Varsovie. Le Ministère des Relations Internationales du Québec a également financé plusieurs envois de livres et a couvert les frais de voyage des professeurs québécois invités à titre de conférenciers. Grâce à ce support, nous sommes aujourd'hui mieux visibles et plus « rentables ». Au colloque « Visions d'études canadiennes : recherche, enseignement, méthodologie », coorganisé en 1998 avec l'Institut d'études anglaises, plusieurs étudiants à la maîtrise en littérature québécoise ont pu présenter leurs travaux, qui ont par la suite été publiés dans les Actes. Quelques-uns de ces étudiants sont devenus membres de l'Association Polonaise d'Études Canadiennes, fondée en 1998. Certains étudiants ont également présenté des communications aux colloques internationaux de l'Association des Jeunes Chercheurs Européens en Études Québécoises, tenus à Paris en 1993 et 1996, à Gênes en 1999 et à Montréal en 2000, dans le cadre de l'ACFAS.

Je dois ajouter que les choses ont également évolué dans les autres universités polonaises, comme à l'École Normale de Cracovie et à l'Université Marie-Curie de Lublin où, depuis le début des années 1990, s'enseigne la littérature belge en coopération avec l'Université Libre de Bruxelles. Cette dernière université a mis sur pied l'année dernière un nouveau cours portant sur la culture québécoise (littérature, langue, arts plastiques, cinéma) suite à la publication d'un manuel, *Le Québec au cœur de la francophonie* par Maciej Abramowicz. À l'Université de Silésie de Sosnowiec et à l'Université Nicolas Copernic à Torun, certains auteurs québécois (Hubert Aquin, Madeleine Ouellette-Michalska) ont fait l'objet de thèses de doctorat. Enfin, les études littéraires francophones ont signalé leur présence dans les « collèges universitaires de

LES ÉTUDES FRANCOPHONES ET QUÉBÉCOISES EN POLOGNE

formation des maîtres » à Varsovie, à Zielona Góra et à Sosnowiec, où l'on consacre une partie de l'enseignement aux usages du français à l'échelle de la francophonie mondiale. La section polonaise de la FIPF (Fédération Internationale des Professeurs de Français) accorde à cet enseignement de plus en plus d'attention.

À une époque où la recherche ne peut plus être une entreprise solitaire, tous ces efforts se donnent progressivement pour objectif de trouver un cadre de coopération approprié, tant au niveau national (visites de conférenciers, organisation des colloques) qu'international (coopération avec d'autres centres d'études francophones européens, participation aux activités de l'AEFECO, de l'Association Internationale des Études Québécoises, au Conseil International des Études Canadiennes). Je crois pouvoir dire que la situation s'est beaucoup améliorée par rapport aux années 1970 et 1980. Personnellement, j'entretiens des contacts continus et plus ou moins serrés avec plusieurs centres d'études canadiennes et québécoises tels que le CRELIQ (Université Laval), le CÉTUQ (Université de Montréal), ceux de Groningen, de Liège ou de Bordeaux. En Pologne, je collabore avec des chercheurs en études canadiennes-anglaises de Varsovie, de Cracovie, de Torun, de Sosnowiec et de Lodz. Dernièrement, à la suite de séjours de recherche et d'enseignement à l'Université des Antilles et de la Guyane à Fort-de-France, j'ai pu entrer en contact avec des chercheurs travaillant sur la Caraïbe et les cultures créolophones. Je compte aussi sur une coopération future avec l'« Axe francophone et méditerranéen » du Centre d'étude du xx^e siècle à l'Université Paul Valéry de Montpellier, université avec laquelle notre Institut coopère étroitement depuis les années 1980.

L'année prochaine (en 2000-2001), nous envisageons d'offrir un cours magistral semestriel (60 heures) en collaboration avec le centre d'études francophones de l'Université Paris-XIII. Intitulé « Espaces littéraires francophones », il sera destiné à tous les étudiants indépendamment de leur année d'études. Cette entreprise permettrait peut-être d'adopter une visée qui m'est chère, à savoir décrire les cadres littéraires francophones « nationaux » par des études comparées et « transversales », comme, par exemple, les études interaméricaines, ou encore par la prise en compte des auteurs francophones à identité double

(Fernando Arrabal, Samuel Beckett, Romain Gary, Milan Kundera, Jorge Semprun) ou multiple (ceux de la Caraïbe), voire non classifiable (les écrivains juifs francophones de la diaspora mondiale).

En ce qui concerne ma propre expérience, depuis 1992-1993, j'ai pu mettre sur pied un programme d'études québécoises mieux structuré que celui par lequel j'avais commencé à la fin des années 1980. Il comporte deux volets : un séminaire annuel d'introduction donné à la licence, « Littérature et société canadiennes-françaises » (60 heures), suivi d'un séminaire de maîtrise de quatre semestres sur la littérature québécoise (120 heures). Le premier séminaire porte sur l'évolution sociohistorique de la littérature, de la Nouvelle-France (du « Régime français ») jusqu'à la production récente des années 1990 (poésie, théâtre, conte, roman et nouvelle). Il est sensiblement approfondi par un commentaire sur l'Histoire et l'évolution des idéologies au Québec ; j'accorde une place importante à la question de la langue et à l'impact des revues dans la formation des idées. On y examine aussi le rapport à la France, au Canada anglais et aux États-Unis (moyennant la lecture des textes choisis dans les anthologies et les recueils).

À l'issue de ce programme, dix-sept mémoires de maîtrise en littérature québécoise ont été soutenus à l'Université de Varsovie. Ils portent en majorité sur le roman : de la terre (Albert Laberge, Ringuet, Félix-Antoine Savard), de mœurs urbaines (Gabrielle Roy, Roger Lemelin), celui de *Parti pris* (Claude Jasmin, André Major, Jacques Renaud) et de la Révolution tranquille (Gérard Bessette, Roch Carrier, Jacques Godbout, Anne Hébert) ainsi que celui des auteurs marquants au cours des années 1980–2000 (Monique LaRue, Naïm Kattan, Jacques Poulin, Régine Robin). Deux mémoires ont eu pour objet le théâtre de Michel Tremblay. Trois mémoires dirigés par d'autres professeurs ont porté sur le théâtre moderne, le langage de la presse au Québec et sur la représentation du Canada français dans *Famille-sans-nom* (1889), roman peu connu de Jules Verne.

Ces deux cours ont leurs ramifications. Pour les étudiants qui ne choisissent pas la maîtrise, j'offre un cours d'initiation (optionnel, mais non facultatif) sur les auteurs québécois de la seconde moitié du

xx^e siècle. Le corpus varie d'une année à l'autre. En 1999-2000, ce cours figurait au programme sous le titre « Fin de siècle littéraire au Québec » ; il avait pour but de confronter la problématique de l'américanité et de l'imaginaire culturel « migrant » chez les romanciers québécois francophones « de souche » (Jacques Godbout, Monique LaRue, Jacques Poulin) et chez les romanciers immigrants (Ying Chen, Dany Laferrière, Régine Robin). D'ordre général, ce cours optionnel complète l'enseignement des autres littératures figurant au programme des « littératures francophones » – belge, suisse romande, antillaise, africaine (subsaharienne) et maghrébine. Ce programme est réalisé par mes collègues polonais et par les collègues de Paris-XIII qui collaborent avec nous depuis 1996.

Quant à la méthodologie du programme « québécois » que je réalise, elle varie selon l'optique des cours respectifs. Ceux qui intègrent la littérature québécoise aux autres espaces francophones privilégient une approche comparatiste entre les contextes sociohistoriques d'énonciation, les thèmes et les structures narratives. Je donne occasionnellement des cours plus panoramiques où se croisent les questions de langue, d'expression artistique (peinture, cinéma, chanson) et de littérature. Ils visent alors à la formation des compétences et favorisent plutôt la pédagogie de « morceaux choisis » et d'« explication de textes ». Dans ce cadre, on peut insister tout aussi bien sur l'histoire des idées (pression des idéologies) et sur l'évolution des discours sociaux qui englobent et sous-tendent le discours littéraire (les revues d'opinion, le poids des institutions, les débats politiques) que sur une isotopie thématique et discursive particulière (le terroir, l'urbanité, l'américanité, la nordicité, les figures de l'exil ou de l'errance).

À la maîtrise, les approches varient également selon le niveau et les affinités des étudiants (avec une esthétique, une approche critique particulière, un auteur, un genre). Certains étudiants sont plus sensibles à la dimension identitaire, historique et collective. Il faut alors être vigilant face à la tentation de la « polonisation », susceptible de réduire le regard porté sur une culture minoritaire à une « lecture-miroir » non médiatisée de la situation historique et culturelle polonaise. Il me semble en effet qu'en Europe centrale et de l'Est, ce type de réappropriation idéologique peut s'assimiler à la littérature québécoise dès qu'on la fétichise

par la problématique de l'affirmation nationale et de la « quête identitaire » – autrement dit, si on la réduit à l'expression symbolique d'une collectivité francophone minoritaire et en mal d'affirmation sur le continent nord-américain. Mais on pourrait parler également des possibilités d'une telle lecture dans le contexte de la littérature haïtienne et franco-antillaise. Je crois que dans des pays où les conflits ethniques, interethniques et politiques sont encore très vifs, une telle vision « lyrico-nationaliste » risque de nourrir une lecture idéologique fonctionnaliste⁴.

D'autres étudiants (ils sont en majorité) sont plutôt attirés par la problématique individuelle, interculturelle et postmoderne (l'imaginaire de la langue, l'écriture dite « migrante », les topiques de la cohabitation culturelle, de l'hétérogénéité ou de l'étrangeté). Dans tous les cas de figure, ma démarche consiste à leur offrir au préalable une bonne orientation en histoire littéraire et sociale du Québec, de manière à ce que leur lecture particulière, qu'elle soit thématique, narratologique, psychanalytique ou sociocritique, ne fonctionne pas uniquement au « coup de cœur », et qu'elle puisse englober des textes et des discours historiquement signifiants afin de mieux mettre en perspective le sujet abordé.

Pour conclure, je dirais que l'accueil réservé par les étudiants aux cours de la « filière francophone » est passé d'une curiosité prudente dans les années 1980 à un intérêt réel et constamment revivifié aujourd'hui. La viabilité de cet enseignement, l'élargissement progressif des problématiques et des approches, la contribution des francophonisants des autres pays, les visites des conférenciers, l'organisation des colloques, tout y trouve son fondement. Pour les enseignants et les étudiants, choisir de vivre intellectuellement cette francophonie n'est, à mon avis, ni une fuite en avant dans une altérité exotique, ni un risque d'émiettement de leurs problèmes nationaux, culturels et identitaires. Si l'Europe a été depuis des siècles à la croisée de diverses valeurs culturelles et

4. Je discute plus largement de ce problème dans mon article « Enseigner le Québec "chez nous" : contraintes et possibles d'une réappropriation culturelle », *Cahiers Francophones d'Europe Centre-Orientale*, n° 3/1993, p. 209-213. Voir également mon bref aperçu, « La littérature québécoise en Pologne : états des lieux et interrogations transversales », *Voix et Images*, vol. XXV, n° 3 (75), printemps 2000, p. 600-603.

spirituelles, elle a aussi fait l'expérience de plus de quatre décennies de pouvoir totalitaire communiste, après celle de l'hégémonie nazie et de l'Holocauste. Elle connaît encore les haines et les massacres interethniques, la xénophobie et l'intolérance raciale, tout en étant à l'heure de l'intégration et en s'appêtant à supprimer les frontières territoriales et les clivages économiques et culturels. Or, grâce à cette conscience aiguë du passé et du présent, il est possible de mieux comprendre et de réévaluer les problèmes qu'ont connus les pays francophones depuis l'époque coloniale, en passant par les années des indépendances, jusqu'à toute la complexité des enjeux actuels : les grands déplacements de population, le déracinement et le réenracinement des réfugiés et des transfuges, des exilés politiques et économiques, les rencontres et les frottements interculturels, le métissage identitaire et linguistique. Et cela tant en Europe francophone, avec ses millions d'immigrants et d'enfants d'immigrants, qu'en Afrique et aux Amériques où ces problèmes, autrement relativisés, prennent des orientations nouvelles : la disparition progressive des clivages entre l'Afrique anglophone et francophone, entre l'Afrique subsaharienne et celle du Nord, la créolisation culturelle de la Caraïbe, les nouvelles revendications identitaires des Amérindiens et des Inuits au Québec.

Tous ces enjeux, confrontés à de nouveaux défis civiques et communautaires – l'écologie, le sida, le chômage, le nucléaire, le consumérisme, les manipulations génétiques, la globalisation des marchés, la planète-internet – s'expriment et se problématissent dans les multiples variantes de la langue française : dans les médias, les films, la chanson, le monde du spectacle, et bien sûr, dans la littérature. Dans un français *en relation* (pour reprendre un terme d'Édouard Glissant), celui qui n'a plus cette force de centralité de naguère, qui n'est plus monolingue. Vivre cette francophonie par une expérience culturelle du langage, fondée sur les valeurs humanistes de la littérature, semble être un détour nécessaire pour arriver à la compréhension de nous-mêmes et de la nouvelle donne des cartes en Europe.